



COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2008

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2008 est à marquer d'une pierre blanche dans la vie du SMIGIBA: en effet, nous avons eut le privilège de procéder à la signature officielle du contrat de rivière du Buëch et de ses affluents baptisé « Buëch vivant Buëch à vivre », après presque 10 ans d'études mais surtout de concertation avec les élus locaux de la vallée, les partenaires financiers, les administrations et les usagers du cours d'eau. Qu'ils soient tous remerciés ici pour leur patience, leur ténacité et leur engagement pour la gestion équilibrée du Buëch et de ses affluents.

L'avenir est donc à nous: 7 ans pour mettre en œuvre 60 actions, d'un montant total de 17 millions d'euros. Le contrat de rivière s'impose comme un véritable plan de gestion des milieux aquatiques, propre à permettre l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau imposé par la Directive Cadre sur l'Eau. Il influencera également l'aménagement du territoire, que ce soit par les projets de construction et de restauration de stations d'épuration, la gestion des inondations, des érosions et des digues que par la gestion écologique déployée à l'échelle du bassin versant. Vous vous rendrez compte à la lecture de ce compte rendu d'activité qu'un certain nombre d'actions sont d'ores et déjà engagées: 2009 verra la montée en puissance du contrat de rivière et en particulier l'engagement du programme de restauration de la végétation du lit et des berges à l'échelle du bassin versant: nous sommes désormais dans a phase opérationnelle du projet!

Parallèlement, le SMIGIBA remplit plus que jamais son rôle d'assistant à maître d'ouvrage, garantissant la qualité des travaux des protection des biens et des personnes engagés dans le Buëch et ses affluents. Le comité syndical du 19 décembre a conforté le SMIGIBA dans ce rôle, nous serons donc plus que jamais au côté des collectivités en 2009. Et nous apporterons toute notre expertise à la problématique des digues classées au titre de la sécurité publique. Ceci devrait être traduit précisément dans les statuts dans le courant de l'année.

Quand au programme Natura 2000, troisième corde à l'arc du SMIGIBA, 2009 s'annonce comme le début de la mise en œuvre du programme d'actions défini par le document d'objectif. Cela veut dire que les premiers contrats Natura 2000 devraient être signés au cours de l'année. Le SMIGIBA a été désigné animateur des sites Buëch et Marais de Manteyer, dans la continuité de son rôle d'opérateur pour la rédaction du DOCOB.

2009 s'annonce donc comme la concrétisation des attentes placés dans le SMIGIBA:
nous sommes décidés à être à la hauteur du défi!

Jean Pierre BOIVIN
Président du SMIGIBA



ORGANISATION DE LA VIE DU SYNDICAT

Le comité syndical s'est réuni à 7 reprises. 15 délégués sur 22 étaient présents en moyenne à chaque réunion.

Le comité syndical a été renouvelé à la suite des élections municipales du mois de mars: 10 délégués sur 22 ne siégeaient pas précédemment. Une documentation spécifique a été élaborée et transmise aux conseils communautaires et aux conseillers syndicaux issus de ces conseils.

VALIDATION ET SIGNATURE DU CONTRAT DE RIVIÈRE

L'année 2008 a vu la validation et la signature du dossier définitif du contrat de rivière Buëch vivant Buëch à vivre:

- le dossier a été présenté à la commission d'agrément des contrats de rivière et de baies lors de la session du 31 janvier 2008; la commission a validé le dossier;
- la signature du contrat a eu lieu le mardi 30 septembre 2008 à Eyguians, en présence notamment de Mme la Préfète des Hautes-Alpes, M. le Président du Conseil Général des Hautes-Alpes, Mme la Déléguée Régionale de l'Agence de l'Eau RM&C.

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE RIVIÈRE

La signature du contrat de rivière est intervenu tardivement, à la fin du mois de septembre. La tenue des élections municipales, et donc le renouvellement des conseils communautaires et du comité syndical expliquent cela, ainsi que la difficulté à réunir les personnalités signataires dans un contexte d'élections municipales et cantonales et de renouvellement du préfet des Hautes Alpes.

La mise en œuvre des actions du contrat de rivière pour l'année 2008 n'est donc pas complète mais une grande partie des opérations prévues ont été engagées, dont les suivantes :

- **Action A1.2, épuration des eaux usées de la commune de Trescléoux:**
- **l'action C2.5, relative au programme d'éducation à l'environnement** a été engagée: précision de l'opération, recrutement d'un prestataire, recherche des subventions, engagement de l'opération;
- **l'action B1.8, lutte contre la propagation des espèces envahissantes:** une campagne d'arrachage de la renouée du japon a été conduite au début de l'année puis une campagne complète de prospection a suivi sur le Petit Buëch pour évaluer l'efficacité de l'arrachage;
- **les actions B1.4 et B1.5, études biologique et foncière des adoux,** ont été réalisées en collaboration avec la Fédération de la Pêche des Hautes Alpes: un ingénieur stagiaire a été recruté sur 6 mois pour réaliser ces deux études préliminaires aux travaux de restauration des adoux;
- **l'action B1.1, programme de restauration de la ripisylve** est en cours de mise en œuvre sur le Grand Buëch et ses affluents: l'année 2008 a été consacrée à la mise à jour du programme de restauration à la rédaction et au dépôt de la DIG, à l'organisation de l'enquête publique, aux demandes de subventions et aux questions de marché public. Le SMIGIBA est en attente de l'arrêté de DIG avant d'engager un marché à bons de commande;

- **l'action B2.7, curage des alluvions à la confluence Buëch Durance**, est prête à être engagée: l'étude des modalités de curage a été finalisée à la fin de l'été 2008, après plusieurs réunions sur l'évaluation de l'impact environnemental du projet. EDF est désormais maître d'ouvrage de l'opération;
- **l'action C2.5, programmes de sensibilisation en milieu scolaire**, est engagée: les classes de cycle 3 de La Roche, Montmaur et Laragne vont en bénéficier cette année.

AVANCEMENT DE L'ETUDE DE LA RESSOURCE EN EAU DU BUËCH

La Société du Canal de Provence, assistée de Terr'Aménagement (regroupement de la Chambre d'Agriculture, de la SAFER et de l'ADASEA), a été recrutée pour mener à bien l'étude de la ressource en eau du Buëch.

Après l'établissement de l'état des lieux et du diagnostic, la SCP a engagé les ateliers de concertation pour aboutir au scénario de référence de sécurisation de la ressource sur la vallée. Les scénarios contrastés sont en attente de validation par le comité de pilotage.

GESTION SÉDIMENTAIRE

SUIVI DES EXTRACTIONS EN COURS

- visites des sites d'extraction actuels pour conseils sur les remises en état des sites
- réunions et discussions pour sites d'extractions futures
- participation aux comités de suivi des autorisations en cours.

PLAN GLOBAL DE GESTION SÉDIMENTAIRE

- actualisation de profils en long du Petit Buëch;
- actualisation du cahier des charges de l'étude Grand Buëch conduite par la DDE;
- préparation d'un plan de gestion sédimentaire du Petit Buëch;
- premiers contacts et début de concertation avec le CEMAGREF de Grenoble, d'Aix et l'Université de Provence pour un suivi scientifique de la dynamique sédimentaire sur le bassin versant;
- premières réflexion sur la mise en route de l'observatoire de la dynamique du Buëch (fiche B2.1);
- premières réflexions sur la mise en œuvre des arasements d'iscles (fiche B2.6);
- participation à l'expertise de l'Agence de l'Eau sur la restauration physique en tant que cas d'étude;
- participation à plusieurs colloques sur le sujet.

LE SMIGIBA, ASSISTANT A MAÎTRE D'OUVRAGE

Conseils, études techniques, montage de dossiers avec pour objectifs:

- de s'assurer que les projets sont réalisés dans les règles de l'art, afin d'optimiser les dépenses des maîtres d'ouvrage et afin également de **limiter les interventions en rivière**: un enrochement correctement réalisé sera moins pénalisant en termes financiers et écologiques qu'un enrochement bancal qu'il faudra reprendre à la première crue significative;
- de s'assurer du **respect du cadre réglementaire et des contraintes environnementales en amont du projet**.
- ✓ Assistance technique auprès de la commune de **Saint Julien en Beauchêne** :
 - Réunions techniques sur le dimensionnement de l'ouvrage de franchissement du torrent de Bouriane,
 - Réunions techniques sur les travaux d'aménagement du torrent de Bouriane contre les crues. Diagnostic de la digue et conseils techniques sur le choix des aménagements.
- ✓ Assistance technique et conseil auprès de la commune de **Lus la Croix Haute** :
 - problématique d'inondation du camping de la Condamine par le torrent du Merdarie : analyse de terrain et classement en cours de la digue de protection (classe C). Réflexion sur la mise en place du diagnostic. Réunions avec la DDAF26 et DDE26.
 - Eboulement du Ravin de Corps: rédaction du cahier des charges en vue d'un diagnostic hydraulique, géomorphologique et étude sédimentaire pour dimensionner le nouvel ouvrage de protection. Consultation de bureaux d'études et conseils techniques auprès de la commune pour sélectionner le bureau d'études.
- ✓ Conseils et assistance technique auprès de la commune de **Lagrand** pour la protection des habitations situées à la confluence Blaisance-Buëch. Recherches bibliographiques et récupération des archives départementales.
- ✓ Conseils et assistance technique auprès de la commune de **Serres** pour les travaux de protection de la rive gauche de la Blême et participation aux réunions concernant le projet de station d'épuration.
- ✓ Conseils auprès de la commune de **La Roche des Arnauds** dans les diagnostics des digues classées C. Réalisation du dossier d'ouvrage et des propositions de surveillance de routine, en crue et post-crue.
- ✓ Conseils auprès de la commune de **Veynes et Aspres** concernant les digues classées en perspectives de futurs travaux de confortement.

ASSISTANCE TECHNIQUE LORS DU DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Conseils au maître d'ouvrage pendant le suivi du chantier avec pour objectifs:

- de s'assurer que les travaux sont réalisés dans les règles de l'art, avec les mêmes finalités que pour l'assistance à maître d'ouvrage pendant la phase projet;
- de s'assurer du **respect du cadre réglementaire et des contraintes environnementales pendant les travaux**; l'expérience des différents chantiers de l'année 2008 montre l'importance capitale de ce travail, y compris quand le maître d'ouvrage s'adjoit les services d'un maître d'œuvre.
- ✓ Intervention lors des travaux de protection de berge en aval du Pont des Granges sur le **Céans** (commune de Laborel),
- ✓ Intervention pour les travaux de protection de berge en aval du Pont Rouge sur la **Blème** (commune de Serres),
- ✓ Intervention lors des travaux de protection de la canalisation d'éthylène réalisés par **ARKEMA sur Saint Julien en Beauchêne et Lus-la-Croix-Haute** : réunions de chantier, intégration des préoccupations locales aux travaux, réunion avec les élus... Visites de suivi de chantier avec la DDAF et l'ONEMA.

CLASSEMENT DES DIGUES INTERESSANT LA SECURITE PUBLIQUE

Dans le cadre du contrat de rivière et en application du décret n°2007-1735 du 11 décembre 2007 (relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et au comité technique permanent des barrages et des ouvrages hydrauliques et modifiant le code de l'environnement), pour toutes les digues classées, la réalisation d'un dossier d'ouvrage doit se faire avant fin décembre 2009. Plusieurs réunions ont eu lieu à Montrond, Lagrand, St Julien en Beauchêne, la Roche des Arnauds, Veynes et Aspres afin de commencer à constituer ce dossier d'ouvrage. Ce travail consiste à récupérer tous les documents relatifs aux digues classées, aux archives départementales, en DDE, en mairie et à la RTM.

CHANTIER ÉCOLE DE RESTAURATION

Un chantier école de restauration de la Blaisance dans la traversée de Trescléoux a été conduit en collaboration avec le CFPPA de Valabre durant la dernière semaine du mois de janvier. Ce chantier préfigure la mise en œuvre du programme de restauration à l'échelle du bassin versant.

LE SMIGIBA, OPÉRATEUR NATURA 2000

Le SMIGIBA est opérateur des sites Natura 2000 « Buëch » et « Marais de Manteyer ». Emilie Barthe est chargée de rédiger les DOCOB de ces deux sites. Les volets scientifiques de ces DOCOB ont été validés en 2008 par le CSRPN. Ils seront finalisés début 2009. Le SMIGIBA s'est proposé pour assurer ensuite l'animation des deux sites, proposition validée par les comités de pilotage Buëch et Marais de Manteyer.

ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « BUËCH »

- rédaction du **diagnostic** du site Natura 2000, hiérarchisation des **enjeux** et définition des **objectifs** ;
- présentation du dossier au **CSRPN** (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) : validation du volet scientifique ;
- organisation des réunions de **concertation** avec les groupes de travail « chasse », « pêche » et « agriculture » ;
- propositions des premières **actions** ;
- réunion du **comité de pilotage** ;

ÉLABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « MARAIS DE MANTEYER »

- rédaction du **diagnostic** du site Natura 2000, hiérarchisation des **enjeux** et définition des **objectifs** ;
- présentation du dossier au **CSRPN** (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) : validation du volet scientifique ;
- organisation de **réunions techniques** avec les acteurs locaux : élus, agriculteurs, cellule départementale du brûlage dirigé, RRF et SNCF, etc.
- réunion des **groupes de travail** « experts naturalistes » et « activités de loisirs » ;
- **suivi de l'étude** hydraulique (réalisée par SOGREAH) et de l'étude ornithologique (réalisée par ECODIR) ;
- validation des enjeux et des objectifs en **comité de pilotage** ;
- validation des actions en **comité de pilotage**.

ANIMATIONS GRAND PUBLIC / COMMUNICATION

- 1 sortie découverte du Buëch (organisée avec La Barule) dans le cadre de la semaine du développement durable de la **Communauté de Communes du Laragnais**.
- organisation d'une **journée technique « Natura 2000 et pédagogie »** avec le REE 05, à destination des professionnels de l'éducation à l'environnement, sur le site du Marais de Manteyer ;
- 2 sorties découverte (organisées avec La Barule) dans le cadre des **animations estivales du plan d'eau du Riou** ;
- organisation des animations nature, dans le cadre de la Fête de l'eau du **Pays Sisteronnais-Buëch** : sortie ornithologique (M. Garcin), découverte de la rivière (La Barule), Art et Nature (M. Piguet), animation pêche électrique (ONEMA), conférence « les amphibiens du Buëch » et « le castor » (CRAVE) ; film – conférence « Au rythme des chauves-souris » (GCP), exposition sur l'Apron.
- organisation d'une journée d'animations sur le marais de Manteyer dans le cadre de la Fête de l'eau du **Pays Gapençais** : réalisation d'une exposition, conférences (Terra Biodiversita et SMIGIBA), sortie botanique (La Barule), animation jeune public (Terre d'Eden), Art et nature (M. Piguet).

- projection-conférence du film « Au rythme des chauves-souris » (GCP), sur les communes de **La Roche-des-Arnauds** et **Lazer**.

Rédaction de divers articles dans le Dauphiné Libéré et dans les journaux municipaux et intercommunautaires.

Mise à disposition de l'exposition sur l'Apron (réalisée par le CREN Rhône Alpes), au plan d'eau de la Germanette.

VEILLE TECHNIQUE

- participation aux réunions départementales sur le dispositif des Mesures Agri-Environnementales territorialisées (MAE t), dans le cadre des Contrats Natura 2000 en milieu agricole.
- participation à une formation sur les contrats Natura 2000 en milieux ouverts et dans les zones humides, organisée par l'ATEN, à Carentan (50).

VEILLE SCIENTIFIQUE

- élaboration d'avis techniques pour les projets situés dans le site Natura 2000
- suivi de colonies de chauves-souris : colonie de reproduction à La Roche-des-Arnauds (été) et colonie d'hibernation à Aspres-sur-Buëch (hiver).

PERSPECTIVES 2009:

VIE DU SYNDICAT:

- modification des statuts et clarification du rôle du SMIGIBA;
- reprise de la discussion avec l'Etat pour le transfert du DPF;
- travail en collaboration avec le SMAVD pour la constitution d'un EPTB Durance.

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE RIVIÈRE BUËCH ET AFFLUENTS:

- **SUIVI DES ACTIONS ENGAGÉES EN 2008;**

- **ENGAGEMENT DES ACTIONS 2009, NOTAMMENT:**
 - **volet A:** accompagnement des projets d'épuration des communes
 - **B1.1:** généralisation de la DIG et du programme de restauration avec suivi des travaux;
 - **B1.6:** suivi des travaux de restauration des adoux;
 - **B1.8:** travaux de lutte contre la renouée du Japon;
 - **B2.1:** mise en œuvre de l' observatoire du Buëch;
 - **B3.2:** mise en place d'un réseau de mesure du débit;
 - **C2.1/ C2.2:** renouvellement des poste de chargés de mission;
 - **C2.1 / C2.2:** étude de la stratégie de communication du SMIGIBA et mise en œuvre des outils de communication;
 - **secrétariat du comité de rivière:** organisation du comité de rivière, suivi des maîtres d'ouvrage et des opérations hors SMIGIBA.

GESTION SÉDIMENTAIRE

- poursuite du suivi des extractions en cours et des demandes d'autorisation;

- suivi de l'étude transport solide du Grand Buëch;
- établissement d'un plan global des gestion sédimentaire: établissement du cadre technique et juridique, premières acquisition de données;
- poursuite de la concertation avec les acteurs locaux par la mise en place d'un groupe de travail spécifique sur la gestion sédimentaire;
- mise en œuvre de l'observatoire du Buëch (fiche B2.1);
- mise en œuvre des premières actions sur les iscles (fiche B2.6)

ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE:

poursuite de l'action du SMIGIBA sur l'amélioration de la qualité technique et environnementale des travaux en rivière réalisées dans la vallée du Buëch:

- ✓ Suivi des chantiers de travaux de protection contre les crues sur les communes de La Roche des Arnauds, Lus la Croix Haute, Saint Julien en Beauchêne, Aspres, Serres, Lagrand, ...;
- ✓ Suivi des travaux d'assainissement des collectivités (Trescléoux, Serres, Lus-la-Croix-Haute...)
- ✓ Expertises hydrauliques;
- ✓ Rédaction d'un CCTP applicable aux digues du Buëch pour les diagnostics de digues et suivi des études. Recherches bibliographiques et archives sur l'historique des digues;
- ✓ Installation d'un réseau de suivi du débit du Buëch et de ses affluents;
- ✓ Conduite de la seconde campagne d'éradication de la renouée du Japon;
- ✓ Définition des travaux de sécurisation de la ressource en eau suite aux conclusions de la SCP dans l'étude de la ressource en eau.

NATURA 2000

- finaliser la rédaction du document d'objectifs « Marais de Manteyer » ;
- valider les actions et rédiger les fiches actions du document d'objectifs « Buëch » ;
- finaliser la rédaction du document d'objectifs « Buëch » ;
- mettre en œuvre les premières actions des documents d'objectifs Marais de Manteyer et Buëch ;
- organisation d'animations nature à destination du grand public.